

Objectifs de l'association

La première phase de protection complète du site (de 1989 à nos jours)

Le site naturel des Quinconces – St Brice constitue une coupure d'urbanisation emblématique des plus remarquables du Bassin d'Arcachon caractérisée par la continuité de l'espace ouvert qui relie le Bassin à la forêt de l'intérieur ainsi que par la qualité des espaces naturels et patrimoniaux qu'elle abrite.

La protection de ce site de 140 ha s'est déroulée sur un temps assez long depuis 1989 à nos jours qui rend compte des tensions continues entre volonté d'aménagement défendue par la municipalité de l'époque, et la volonté de protection défendue avec tenacité par l'association. Créée en 1989, l'association a constamment assuré un rôle de veille.

Grâce aux divers recours juridiques qu'elle a déposés et qui ont tous reçu des jugements favorables, elle a gagné en légitimité et a affirmé sa position de lanceur d'alerte.

La presque totalité des terrains ayant été acquis par le Conservatoire du Littoral, l'ensemble du domaine constitue maintenant un bien commun, entièrement préservé et sauvage, très apprécié des andernosiens mais aussi des amoureux du Bassin et des touristes.

C'est là le résultat exemplaire obtenu par l'association qui permettra de léguer aux générations futures ce vestige d'une nature sauvage préservée.

La deuxième phase de l'entretien et l'aménagement du site (les actions à entreprendre)

Le nouvel objectif de l'association est maintenant d'agir, avec les municipalités d'Andernos et Arès chargées de sa gestion, pour que son entretien et son aménagement soient régulièrement assurés afin de :

- protéger et au besoin restaurer la biodiversité et les écosystèmes si fragiles
- accueillir le public dans les meilleures conditions à la fois pour la détente et la promenade
- faire découvrir la richesse des paysages et de la biodiversité par des visites périodiques comportant également un historique du site.